

# Centre Communal d'Action Sociale de Lafrançaise

## Délibération n° 7

Objet : Tarifs portage des repas à domicile

Date de convocation

12 décembre 2022

Date d'affichage

12 décembre 2022

Nombre de membres en exercice :

17

Nombre de présents :  
9

Nombre de votants :  
12

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux  
Le 16 décembre à 18 h 30

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL

Etaient présents : M. Thierry DELBREIL, Mme Colette VERDOUX, M. Alain BELLICCHI, Mme Véronique PATERNE, Mme Marie-Laurence PUJOL, Mme Pauline SEILHAN, Mme Ida PANTAROTTO, Mme Christine VANCAUTER, Mme Emmanuelle ANTICH membres en exercice.

Procurations :

M. Jean-Pierre ANGLAS a donné procuration à Mme Pauline SEILHAN.  
Mme Anne BENAICHE a donné procuration à Mme Emmanuelle ANTICH  
Mme Nicole ROUMAT a donné procuration à Mme Colette VERDOUX

Absents Excusés : M. Pierrick THOMAS, Mme Josiane BYL, Mme Monique GAYET, M. Bruno PEGAS, M. Fernand MORA.

Mme Pauline SEILHAN a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose de fixer les tarifs du portage des repas aux particuliers comme suit :

Pour janvier 2023

	Prix janvier 2023 TTC	Prix janvier 2023 TTC
<b>Particulier portage repas</b>	Bénéficiaire FNS	Non bénéficiaire FNS
De 0 à 5 Km	7.70 € dont prix de livraison 3.92 €	8.75 € dont prix de livraison 4.44 €
De 5 à 10 Km	8.00 € dont prix de livraison 4.08 €	9.05 € dont prix de livraison 4.60 €
Plus de 10 km	9.55 € dont prix de livraison 4.86 €	10.60 € dont prix de livraison 5.39 €
Dimanches-Jours fériés	10.60 € dont prix de livraison 5.39 €	14.70 € dont prix de livraison 7.48 €
Option vin	0.80 €	0.80 €

A compter du 1<sup>er</sup> février 2023

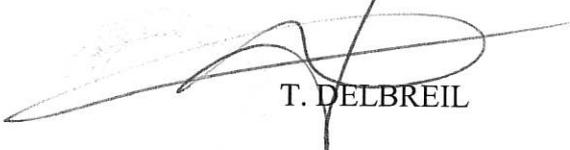
	A cpter du 1 <sup>er</sup> février 2023 TTC	A cpter du 1 <sup>er</sup> février 2023 TTC
<b><u>Particulier portage repas</u></b>	Bénéficiaire FNS	Non bénéficiaire FNS
De 0 à 5 Km	7.80 € dont prix de livraison 3.97 €	8.85 € dont prix de livraison 4.49 €
De 5 à 10 Km	8.10 € dont prix de livraison 4.13 €	9.15 € dont prix de livraison 4.65 €
Plus de 10 km	9.65 € dont prix de livraison 4.91 €	10.70 € dont prix de livraison 5.44 €
Dimanches-Jours fériés	10.70 € dont prix de livraison 5.44 €	14.80 € dont prix de livraison 7.52 €

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré :

- ADOPTE les tarifs ci-dessus.

- A D O P T E E -

Le Président

  
T. DELBREIL